L'artillerie de forteresse

M. WALDECK ROUSSEAU dépose également, au nom du général Thibaudin, ministre de la guerre, le projet de création d'une artillerie de forteresse, adopté par la Chambre.

Projet d'intérêt local

Le Sénat adopte deux projets d'intérêt local.

Election d'un sénateur inamovible

M. TIRARD est élu sénateur inamovible, en remplacement de M. de Laboulaye, par 157 voix sur 191 votants ; il y a 28 bulletins blancs.

Les services maritimes postaux

Le Sénat passe à la discussion du projet de loi relatif aux services maritimes postaux.

L'urgence est déclarée.

Le Sénat, après un discours de M. Dupuy de Lôme soutenant le projet des services postaux, et une réplique de M. Corbier, décide que la discussion générale est close.

Le Sénat adopte les articles et l'ensemble du projet.

Le régime des eaux

Le Sénat aborde la suite de la discussion du projet de loi sur le régime des eaux.

L'article 2 est adopté.

La séance est levée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du samedi 23 juin 1883

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

Bruits de couloirs

Quoique les radicaux soient très-irrités de la nomination à Paris, de M. Calla, conservateur, le rapport de M. Corentin-Guyho conclut très-nettement à la validation, tout en regrettant qu'elle vienne rompre l'unité républicaine de la députation de Paris.

Il y a dans ce rapport quelques paroles très-vives contre le passé de M. de Bouteiller. Peut-être l'intention du rapporteur était-elle, en le chargeant ainsi, de mettre sur l'indignité de ce concurrent une partie du succès du conservateur ; mais cette intention a dû échapper à quelques radicaux du 6e bureau, chargé d'examiner l'élection ; car ils ont demandé l'adoucissement de quelques expressions.

MM. Bergerot et le comte Laujuinais, deux conservateurs présents, avaient approuvé la première rédaction du rapport, estimant que les vols de M. de Bouteiller méritaient bien cette sévérité. Le rapport sera lu, aujourd'hui samedi, au commencement de la séance de la Chambre.

L'élection de M. Calla

La Chambre aborde la discussion de l'élection de M. Calla, élu à Paris.

M. BALLUE demande une enquête sur cette élection.

M. LAISANT demande l'invalidation, à cause dit-il, des manœuvres électorales employées, et dont ne saurait, d'ailleurs, être rendu responsable M. Calla.

La Chambre repousse par 238 voix contre 211 la demande d'enquête de l'élection de M. Calla.

L'élection est validée par 309 voix contre 78.

Les récidivistes

La Chambre aborde la discussion du projet de loi relatif aux récidivistes.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier)

Le conseil des ministres

Paris, 23 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy.

M. Grévy a fait connaître qu'il a reçu du Pape une lettre écrite en langue italienne. Cette lettre sera traduite, et les termes de la réponse qui y sera faite seront délibérés en conseil.

M. Jules Ferry a rendu compte à ses collègues de l'entrevue qu'il a eue avec le marquis de Tseng, ambassadeur de Chine.

Le président du Conseil s'est attaché à faire ressortir que le départ de l'ambassadeur chinois pour Londres n'indiquait nullement une rupture des relations diplomatiques, M. de Tseng étant également ambassadeur à Londres.

Les négociations avec le gouvernement chinois se poursuivent au contraire activement. Les dernières dépêches de M. Tricou en font foi.

M. le ministre de la marine, en vue de la réduction à trois ans du service militaire, a soumis à ses collègues un projet tendant à établir sur d'autres bases le recrutement de l'infanterie de marine.

Cette arme ne serait plus recrutée désormais au moyen des bas numéros. Les soldats qui contracteraient des rengagements seraient admis à en faire partie. Des primes et une haute paie leur seraient accordées dans ce cas.

L'application de ce projet entraînerait une dépense totale de quatre millions. Les régiments actuels seraient dédoublés.

Ce projet sera déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

Il a ensuite décidé que notre consul à Boston prendrait le titre de commissaire de l'exposition à Boston.

L'Union générale

Paris, 23 juin

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par MM. Bouloux et Féder, contre l'arrêt de la Cour d'appel.

Le successeur de M. Oustry

Paris, 23 juin

Le Temps dit que M. Oustry sera nommé conseiller d'Etat, en remplacement de M. Béral, élu sénateur du Lot.

M. Massicaux, préfet de Lyon, ou M. Clamageran, remplacerait M. Oustry.

Une conférence de M. Jules Simon

Paris, 23 juin.

M. Jules Simon doit faire prochainement une conférence au Cirque d'Hiver sur l'éducation laïque, qu'il réprouve absolument.

M. Challemel-Lacour

Paris, 23 juin.

On annonce de Vichy que M. Challemel-Lacour est gravement indisposé : on parle d'un squire au pylore.

M. Pasteur.

Aurillac, 23 juin.

M. Pasteur est arrivé ce matin ici. On sait que à l'occasion du concours régional, le conseil général du Cantal doit offrir à l'illustre savant un objet d'art, en reconnaissance des services rendus par sa découverte de la vaccination charbonneuse.

M. Deron, préfet du Cantal; M. Cabanes, maire d'Aurillac; le Conseil général; M. Hengue, inspecteur général de l'agriculture, attendaient M. Pasteur à la gare.

Le préfet, lui souhaitant la bienvenue, a dit que le département était heureux de saluer en M. Pasteur une illustre personnification de la science nationale.

Le maire, prenant ensuite la parole, s'est fait l'interprète des respectueuses sympathies de la ville d'Aurillac.

La réception faite à M. Pasteur a été très chaleureuse. La gare est pavoisée.

Incendie d'un couvent

Toulouse, 23 juin.

Vers trois heures du matin un incendie a éclaté au couvent des Capucins, quartier de la côte pavée. Le feu a pris naissance dans un hangar où se trouvait du bois de chauffage. Il a envahi bientôt l'aile droite du couvent qui, malgré le secours des pompiers, a été entièrement la proie des flammes. L'aile gauche et l'église ont été préservées.

Le R. P. Marie-Antoine, gardien du couvent, était seul avec un vieux capucin infirme qu'il a sauvé en le prenant dans son lit et en le transportant dans le jardin.

Le feu a été mis au couvent par malveillance. On soupçonne des rôdeurs de nuit d'avoir, de la rue, jeté par dessus le mur, sur un tas de bois du hangar, un paquet d'allumettes enflammées.

Le roi de Portugal à Paris

Paris, 23 juin.

Aujourd'hui à trois heures, le président de la République a reçu en audience privée le roi Ferdinand de Portugal, père du roi actuel, arrivé à Paris hier matin.

Le roi Ferdinand était accompagné de son second fils, le duc de Coïmbre, et de deux gentilshommes de la cour.

Le président de la République était entouré de sa maison civile et militaire.

La réception a été des plus cordiales et a vingt minutes.

ÉTRANGER

Le Tunnel sous-marin

Londres, 23 juin.

Le comité mixte d'enquête sur le tunnel de la Manche a complété ses travaux. Il soumettra le compte rendu de son examen dans une quinzaine de jours. Les membres de la commission sont loin d'être unanimes dans leur opinion. Tout porte cependant à croire que le résultat sera favorable à l'entreprise. L'intérêt commercial triomphera des difficultés politiques que soulève le pessimisme de la minorité, quelque influente qu'elle puisse être et soit en réalité.

Les affaires du Tonkin

Londres, 23 juin.

Le Daily News, en parlant du départ de Paris du marquis Tseng, rappelle que la Chine, même sans déclarer officiellement la guerre, pourrait adopter une politique qui obligerait la France à maintenir dans le Tonkin une forte armée pour l'occupation de ce pays.

Heureusement — ajoute le journal précité — les Chinois sont aussi intéressés que les Français à éviter une rupture ouverte, ce qui amoindrit assurément les dangers d'une hostilité sourde.

Au Congo

Londres, 23 juin.

Une dépêche de Lisbonne, adressée au *Standard*, prétend que le roi Makoko a été détrôné, et que l'on attribue cet événement à l'influence dont jouit M. Stanley parmi les indigènes.

Nous n'avons pas besoin de dire que cette information ne doit être acceptée que sous bénéfice d'inventaire, et que, d'ailleurs, le fait, fût-il exact, n'infirmerait en rien les droits acquis précédemment par M. de Brazza.

L'incident du « Cobden Club

Londres, 23 juin.

La retraite des whigs du Cobden Club prend de plus en plus d'importance. Les radicaux maintiennent de leur côté qu'aucun membre étranger ne reflète mieux que M. Clémenceau les opinions politiques et économiques de Cobden et ne représente plus fidèlement l'avenir qu'il faut souhaiter à l'école de Cobden sur le continent.

En Irlande

Londres, 23 juin.

Le lord-lieutenant d'Irlande, à son retour du voyage qu'il vient de faire en Irlande, a adressé au gouvernement un compte-rendu de l'état général du pays et a suggéré plusieurs améliorations. Il a surtout été frappé du chômage général et a vivement recommandé l'entreprise de travaux publics sur une grande échelle.

Situation météorologique

Paris, 23 juin.

Les faibles pressions océaniennes continuent à se rapprocher du continent. Ce matin une forte bourrasque se trouve à l'ouest des Iles-Britanniques, elle occasionne une baisse barométrique générale sur les côtes ouest d'Europe. Une vaste zone de pressions inférieures à 760 m/m s'étend de la Baltique à la Méditerranée ; en France et en Espagne le baromètre reste au-dessus de 773 m/m.

En France, le temps reste à la pluie excepté dans le Centre et le Midi ; la température va se relever.

La soirée d'hier a été assez belle. Le pluie est tombée de nouveau ce matin et le temps reste couvert dans l'après midi. La température est lourde.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Lille, 23 juin. — *Thermomètre.* — Température à 2 h. + 25° 0/10. — *Baromètre* : 774. (Beau temps). Hausse 1 m/m — *Etat de l'atmosphère* : Temps lourd et orageux, soleil brûlant. — *Vent* : Sud Ouest.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier)

Mort subite d'un sénateur

Paris, 24 juin.

M. Deliers, sénateur du département de l'Orne, membre de la droite, est mort subitement la nuit dernière.

Louise Michel

Paris, 24 juin.

Louise Michel a été transférée hier soir à Saint-Lazare. Elle ne paraissait nullement affectée de son jugement.

Les journaux radicaux intransigeants blâment la condamnation de Louise Michel. Ils espèrent qu'elle sera graciée à l'occasion du 14 juillet.

M. Challemel-Lacour

Paris 24 juin.

La *Justice* assure que M. Challemel-Lacour est décidé à ne pas reprendre ses fonctions lors de son retour de Vichy ; il aurait communiqué récemment cette résolution au président du conseil

Les ambassadeurs malgaches

Paris, 24 juin.

M. J. Ferry a reçu hier les ambassadeurs malgaches, en audience de congé. Il leur a délivré un sauf-conduit pour Madagascar, afin qu'ils rentrassent sans danger.

M. Grévy et le roi de Portugal

Paris, 24 juin.

M. Grévy a rendu hier visite au roi de Portugal.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

M. Achille Defrenne, président du Tribunal de commerce de Roubaix, est mort cette nuit.

Depuis quelque temps déjà, M. Defrenne se sentait souffrant et songeait à partir pour Vichy, dont les eaux lui avaient été recommandées.

Les devoirs de sa charge l'avaient retenu, quand, vers le commencement de cette semaine, le mal prit tout à coup des proportions alarmantes. Vendredi, l'honorable président était condamné par les médecins et, hier, un peu avant minuit, il expirait.

M. Achille Defrenne, qui appartenait à une famille dont on retrouve le nom depuis bien des générations, à chaque page de notre histoire locale, était entré au Tribunal de commerce en 1875, comme juge suppléant. Il y a six mois, il avait été élu président.

L'un de ses collègues dira sans doute sur sa tombe comment cet homme si digne d'estime, si charmant et si distingué, remplit sa mission. Nous constaterons, nous, — et ce sera le plus bel hommage que nous puissions rendre à sa mémoire — qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, il maintint dans le respect public la dignité consulaire, à la hauteur où l'a placée parmi nous, dès l'origine, le premier président de notre tribunal, M. Pierre Motte.

M. Achille Defrenne n'avait que 48 ans : ses concitoyens étaient en droit d'attendre encore de lui de longs services. Mais il y a comme une sombre fatalité qui pèse sur les hommes arrivés depuis vingt ans, aux affaires publiques à Roubaix : la plupart, souvent les meilleurs, sont frappés dans toute la force de l'âge et de l'intelligence et il se fait un vide effrayant pour l'avenir de la cité.

A. R.

NOMINATION. — Mademoiselle Estelle Dollé, institutrice adjointe à Roubaix, est nommée à Lille.

GYMNASTIQUE. — Nous apprenons que la Société de gymnastique et d'armes *La Roubaisienne*, prendra part aux grands concours régional et international de Saint-Pierre-lez-Calais, qui auront lieu les 1er et 2 juillet prochain. Bonne chance à ces jeunes et hardis travailleurs.

Le comité de *La Roubaisienne* nous prie d'informer ses membres honoraires, ainsi que les amateurs de gymnastique, que ses dernières répétitions pour le concours de Saint-Pierre-lez-Calais, auront lieu mardi, mercredi et vendredi prochain, en son local, au *Pré-Catelan*, rue du Grand-Chemin, de 9 heures à 11 heures du soir

UN ACCIDENT. — Voici des détails complémentaires : Hier matin, à onze heures, M. Auguste Leclercq, contre-maître d'encollage dans un établissement du quartier de la rue St-Antoine, a été victime d'un accident. Il se blessait pour graisser une machine, lorsque l'un des volants l'atteignit à la tête, et le lança contre une muraille.

Le malheureux resta étourdi pendant une dizaine de minutes. Un apprenti entendit alors des gémissements et alla relever le contre-maître.

Le médecin appelé constata que Leclercq avait reçu trois blessures : l'une de sept centimètres, une autre de cinq, et la troisième de trois.

Leclercq a été transporté chez lui, rue de la Providence,

UNE TENTATIVE DE SUICIDE. — Hier, vers deux heures de l'après-midi, une femme ivre, demeurant aux « Trois Ponts » a tenté de se suicider, dans son grenier, à l'aide d'une corde. Heureusement ses enfants l'ont aperçue à temps et l'ont empêchée de mettre à exécution son triste projet. On attribue la déliquiation de cette femme à des chagrins domestiques.

MORT SUBITE. — Un homme de Tourcoing, Jean Nittendal, a été trouvé mort, ce matin, dans une chambre de l'estaminet : A *la Clef d'Or*, rue du Chemin de Fer. On attribue cette mort à des excès alcooliques.

UN ENFANT RENVERSÉ PAR UNE VOITURE. — Une petite fille, Marthe Lemaire, a été renversée hier, rue des Longues-Haies, par une voiture. Les roues lui ont passé sur le corps. L'enfant a été gravement blessée. La jambe droite et le bras droit ont été fracturés. Un enquête est ouverte.

CONCOURS COLOMBOPHILES. — Voici le résultat du concours du 17 juin sur Chantilly, organisé par la société établie à l'estaminet : *Au Roi des Belges*, rue de la Guinguette :

1er prix, 7 h 43 3/4, Delmotte PPP. — 2e, 7 h 43 3/4, Moulart. — 3e, 7 h 43 3/4, Dubellois PPP. — 4e, 7 h 43 3/4, Jean-Baptiste Delbar PP. — 5e, 7 h 44 1/4, Salembier P. — 6e, 7 h 44 1/4, Salembier P. — 7e, 7 h 44 1/4, Maes.

8e, 7 h 44 3/4, E. Olivier, P. — 9e, 7 h 45, Duflot. — 10e, 7 h 45 1/4, Salembier, P. — 11e. 7 h 45 3/4, Vaudentorpe, P. — 12e, 7 h 45 3/4. Hazebrouck, PP. — 13e, 7 h 46, Duflot, PP. — 14e, 7 h 46, 1/4, Salembier, P. — 15e, 7 h 46 3/4, Hazebrouck, PP. — 16e, 7 h 47 1/4, Salembier, P. — 17e, 7 h 47 3/4, Vaudentorps, P. — 18e, 7 h 48 1/4, Salembier. — 19e, 7 h 48 1/4, Salembier. — 20e, 7 h. 49. Marsy. — 21e, 7 h 50 3/4, Dikkena. — 22e, 7 h 51 3/4, Motlou.

La société colombophile l'*Union*, établie chez M. Jean Delattre, sur la place (près de la gare), à Lys-lez-Lannoy, donnera un concours général et international sur Orléans, le dimanche 1er juillet, jour de la ducasse. Il y aura 60 francs de prix d'honneur.

L'inscription aura lieu le vendredi 29 juin, de une heure à sept heures du soir

La mise sera de 2,25, dont 1,50 pour prix et 75 centimes pour frais.

Poules de 1 fr., 2 fr., 5 fr. et 10 fr.

Tout amateur qui obtiendra des prix, recevra une carte postale le lundi dans la matinée.

La distribution des prix aura lieu le lundi 2 juillet, à 9 heures du soir.

Si le temps le permet, M. Jules Parent lâchera les pigeons à 5 heures du matin.

AVIS INTÉRESSANTS POUR LE COMMERCE DE ROUBAIX. — M. Senet-Portes, 5, rue des Minimes, achète tissus soiries, draperies et articles confectionnés. — M. Jouve, 19, boul. St-Denis, achète tissus et art. fant. pour Dames. — Capdeville, rue de l'Entrepôt, 28, a un ach. tissus, et conf. pour dames en solde. — M. Denisane, 5, rue Scribe, a un acheteur tissus. Confection pour dames, en soldes, etc. — M. Vidielle, 30, faub. Poissonnière, a des ordres en tissus et articles, fantaisies diverses.

TOURCOING

M. le Président de la Chambre de commerce nous prie d'insérer la lettre suivante, qu'il recommande à l'attention des intéressés, surtout en ce qui concerne les chances d'obtenir une ouverture plus large du marché américain.

Il invite les adhérents à se mettre directement en communication avec M. T. Barat, secrétaire général de la Chambre des Tissus, 8, rue d'Aboukir, Paris :

« Paris, le 21 juin 1883.

» Monsieur le Président,

» J'ai eu l'honneur de vous adresser plusieurs documents relatifs à l'Exposition de Boston.

» Sur ma proposition, la Chambre des Tissus de Paris a nommé une commission composée de MM. F. Talamon fils, sous président, et de MM. Tabourier et Paul Fourné, membres. Cette commission a pour but de proposer aux intéressés une exposition collective à Boston, de tous les tissus de France.

» Je représenterai les exposants à Boston, et je trouverai, dans cette exposition de tous les centres français où l'on fabrique des tissus, l'occasion d'agir aux Etats-Unis, pour obtenir une modification plus libérale du tarif américain.

» J'espère que Tourcoing ne refusera pas de s'associer à un mouvement d'où peut résulter pour lui une plus grande exportation aux Etats-Unis.

» Si vous êtes dans les vues que vous indique cette lettre, ayez l'obligeance d'écrire un mot demain à M. T. Barat, secrétaire-général de la Chambre des Tissus, 8, rue d'Aboukir, Paris.

» LÉON CHOTTEAU,

» 15, avenue de Villiers. »

LILLE

LE CRIME DE PÉRUWELZ

La police de Lille a arrêté hier samedi, à dix heures et demie du soir, Marie Clayes, femme Rykmeyer, âgée de 44 ans, ménagère, demeurant rue Caumartin 42, sous l'inculpation de complicité dans l'affaire de Péruwelz.

Se trouvant vendredi soir chez Sophie Leroy, rue Solférino 12, elle avait été avertie par cette dernière, que les journaux annonçaient qu'elle était recherchée par la police.

Marie Claeys, prise de peur, erra hier pendant toute la journée, n'osant retourner à son domicile. Elle fut arrêtée dans la chambre du troisième étage d'un estaminet, boulevard des Ecoles, 52, par les agents Sailly et Deprols. Elle devait partir aujourd'hui même pour la Belgique.

Lorsque les agents se sont présentés devant elle, elle a dit son nom immédiatement et n'a fait aucune difficulté pour les suivre.

Son premier mot a été pour son fils, un jeune homme de 19 ans, garçon de café à Lille : « C'est bien malheureux pour mon pauvre enfant, » s'est-elle écriée, et elle s'est mise à pleurer.

Marie Claeys est née à Sivo, province du Hainaut. elle a été condamnée il y a trois ans par la cour d'assises de Mons à deux ans et demi d'emprisonnement pour avortement, c'est alors qu'elle a quitté son pays et qu'elle est venue se réfugier à Lille dont elle n'est pas sortie depuis.

On sait que le crime pour lequel elle est arrêtée remonte à environ six ans.

Marie Claeys est une flamande aux traits durcis par le travail, au visage d'un ovale régulier, aux cheveux très noirs, à la parole douceureuse, sans rien d'effronté ni de trop découragé dans l'attitude.

Elle répond avec beaucoup de calme et nie sa culpabilité.

Elle est entièrement vêtue de noir, robe à volants jusqu'au milieu du tablier, manteau garni de satin, autour du coup un fichu de soie, chapeau noir garni de jais, avec une grosse touffe de roses sur le côté gauche.

Ne sachant ni lire ni écrire, elle a fait une croix en forme de signature, au bas du procès-verbal de sa déclaration. En ce moment elle a poussé un soupir, quelques larmes lui sont venues aux yeux, puis ce fut tout, elle a repris immédiatement son calme un peu flegmatique.

Marie Clayes a été gardée à vue toute la nuit au poste de police de permanence. Elle sera conduite aujourd'hui au parquet et mise à la disposition de M. le procureur de la République.

SUSPENSION DE PAIEMENT. — On s'entretient beaucoup en ville de la suspension de paiements d'une importante maison d'Haubourdin.

Jusqu'ici la mise en faillite n'a pas encore été demandée au tribunal. Les créanciers ont tous été convoqués à une réunion à l'effet de délibérer à ce sujet, on ne sait pas encore s'ils ont consenti à un arrangement.

Un certain nombre de grandes maisons de Lille sont engagées dans cette affaire.

Si la mise en faillite est prononcée, elle fera certainement scandale en raison des liens de famille de l'industriel en question.

LES VOLEURS DE CADAVRES. — Le *Progrès* et le *Petit Nord* font rage autour du cercueil de la femme Mabillotte.

Les frères et amis s'étaient si bien entendus pour voler le cadavre de la pauvre défunte qu'ils poussent aujourd'hui des cris d'écorchés.

Est-il concevable en effet qu'on ait eu l'audace de les troubler dans leur honteuse et malhonnête besogne ? Est-il admissible qu'ayant amoncelé les mensonges pour donner un air acceptable à leur manifestation, on ait osé les prendre la main dans le sac, en flagrant délit d'attentat à la liberté de conscience ?

Mabillotte qui, depuis quelques semaines seulement fait partie de la Libre-Pensée, a voulu faire du zèle, et a jeté en pâture le cadavre de sa femme à la Compagnie des Fleurs Jaunes.

La pauvre femme, qui pressentait les dispositions de son mari, eut ses derniers moments attristés par cette affreuse préoccupation. Maintes fois elle s'en est ouverte à sa mère, la suppliant de s'opposer au projet de Mabillotte, la chargeant de vendre quelques objets de toilette, pour donner plus d'éclat à ses funérailles religieuses. Elle a reçu pieusement les sacrements de l'Eglise devant sa mère, son frère, son beau frère, sa nièce et deux autres personnes étrangères à sa famille.

L'attestation suivante du vicaire qui l'a administrée et qui a été produite au tribunal en fait foi.

« Lille, 22 juin 1883.

» Je soussigné, vicaire de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul, reconnais avoir administré les derniers sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction à

Thérèse DEHAL,

épouse de Charles Mabillotte, habitant rue d'Arcole, 12.

» Cette personne a reçu ces sacrements librement, spontanément et jouissant complètement de ses facultés intellectuelles.

» E. FYTEN, vicaire. »

Mabillotte lui-même avait tellement à quoi s'en tenir à ce sujet, que sommé trois fois par *huissier* de comparaître devant le tribunal, il s'est bien gardé d'aller donner des explications.

Aussi quand le *Progrès du Nord* s'indigne de ce que le président ait rendu une ordonnance sans entendre le mari, il joue une comédie dont personne ne saurait être dupe, le tribunal a attendu Mabillotte trois quart d'heure avant de prononcer son jugement.

Les funérailles ont été marquées par l'incident suivant.

3,000 personnes emplissaient l'église et suivaient le cortège, donnant à leur présence l'attitude d'une manifestation.

A la sortie de l'église les libre penseurs, l'inévitable fleur jaune, toujours à la boutonnière, ont voulu entourer le cercueil, le vicaire s'est énergiquement opposé à cette prétention, et il a fallu la présence du commissaire de police pour obliger ces messieurs à abandonner leur proie.

CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE. — Un grand congrès national de géographie sous la présidence de MM. de Lesseps, Levasseur et Fonun aura lieu à Douai du 26 au 31 août.

A l'occasion du congrès une exposition géographique internationale aura lieu à Douai du 15 août au 15 septembre.

Des réductions de 50 0/0 seront accordées aux membres du congrès par les Compagnies de chemin de fer.

Voici le texte des questions qui sont portées à l'ordre du jour du congrès :

» A. *Enseignement de la Géographie et Géographie scientifique.* — N'y aurait-il pas intérêt à rédiger et à réunir les biographies des géographes de France ? — De la nécessité de faire une part plus grande, dans les livres classiques et dans l'enseignement oral, à la géographie descriptive et à la couleur locale. — De l'utilité de comprendre dans l'enseignement, même élémentaire de la géographie, l'étude de la constitution du sol, de ses productions, et des climats, et non plus seulement de la surface et des accidents du terrain. — Du devoir patriotique qui incombe à l'instituteur et au professeur d'insister sur l'étude des frontières nationales et des régions limitrophes. — Les musées d'ethnographie : Quelle est la méthode la plus favorable au développement des études géographiques, qui puisse être adoptée dans le classement des objets ethnographiques et anthropologiques ? — De la possibilité d'une entente entre tous les pays d'alphabet latin pour l'adoption d'une orthographe et d'une prononciation communes de tous les noms géographiques de ces pays.

B. *Cartographie.* — De l'utilité qu'il y aurait à inviter les Sociétés de Géographie à publier une carte rurale et une géographie des départements où elles sont établies. — N'y aurait-il pas avantage à confier à une commission élue par le Congrès le soin de rédiger un questionnaire qui serait adressé à tous ceux qui pourraient concourir à la préparation de ces deux publications ? — Ne serait-il pas d'un intérêt général et patriotique d'inviter tous les membres des Sociétés de Géographie à étudier les feuilles déjà parues de la carte au 1/20000 dressés par ordre du ministre de la guerre.

C. *Colonisation.* — Les colonies d'exploitation et de peuplement et la politique coloniale de la France. — Du rôle de la transportation pénale dans le développement de la colonisation. — Les voies de communication de la France africaine : les chemins de fer de pénétration en Algérie et au Sénégal. — Le projet de mer intérieure du commandant Roudaire. — La France au Tonkin.

D. *Commerce et voies de communication.* — De la nécessité de développer les relations commerciales de la France avec l'Amérique du Nord de la France avec la Plata et l'Australie par le port de Dunkerque. — Les lignes françaises de navigation dans l'Atlantique.

E. *Géographie locale.* — Historique des bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais. — La Somme et sa vallée aux différentes époques géologiques et historiques. Travaux de dessèchement effectués, entrepris ou à entreprendre. Etude de pentes et niveaux. — Le grand Canal du Nord. — Le port de Boulogne et les voies de navigation intérieures. — Le Tunel sous-marin.

ACCIDENT... MANQUÉ ! — Hier, à une heure de l'après-midi, un chariot chargé de légumes stationnait dans la rue des Débris St-Etienne, pendant que le conducteur débitait sa marchandise aux restaurants qui pullulent dans ce quartier, quand un marchand de journaux, nommé Zegelaer, sortant de l'hôtel du Périgord, le cheval prit peur, fit un pas en avant et donna un violent coup de timon dans la muraille à deux pas du vendeur, qui l'a échappé belle puisqu'il en a été quitte pour quelques bottes de légumes sur la tête.

DISPARITION. — On recherche une jeune fille de 15 ans 1/2, Marie Cailliion, disparue depuis mardi.

Son maître, qui demeure à Santes, l'avait chargé de venir vendre des paillassons à Lille, depuis on ne l'a plus revue.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 22 juin

ABUS DE CONFIANCE. — L'affaire de Plamme, l'agent d'affaires de la rue de Ganthier de Chatillon, 14, à Lille, est revenue aujourd'hui.

Le principal grief relevé contre le prévenu est de s'être approprié une partie de la somme de 5,000 francs déposée par un nommé Vanpoucke, comme cautionnement sa garantie de l'emploi que Plamme devait lui procurer.

Plamme est belge, et a déjà subis plusieurs condamnations pour escroqueries, faux, et en dernier lieu à Lille, pour fraude d'alcool, à 1000 francs d'amende.

Me Boitelle aîné, présente la défense.

Le tribunal condamne le prévenu à 18 mois d'emprisonnement et aux frais.

NORD

DOUAI. — *Grave accident.* — Hier, vers 7 h. 1/2 du matin, la dame Lagache, demeurant rue de la Gloria, n° 3, se trouvait à son grenier occupée à étendre du linge ; elle avait près d'elle sa petite fille âgée de 2 ans et demi.

La maison étant séparée en deux corps de bâtiments, pour passer dans son second grenier la dame Lagache dut traverser une plate-forme très-étroite, à côté de laquelle est situé un lanterneau.

La dame Lagache n'avait pas remarqué que son enfant la suivait. Tout-à coup, elle entendit un bris de vitres et la chute d'un corps.

Affolée, elle vint mettre la tête à l'ouverture béante du lanterneau et aperçut sa fille étendue sans mouvement sur le pavé. La pauvrette était tombée d'une hauteur de 8 mètres environ !

Malgré les soins empressés qui lui ont été prodigués, on désespère de la sauver.

CAMBRAI. — Notre concitoyen J. Carlier, statuaire, dont le groupe *Fraternité*, a obtenu une 1er médaille au salon des beaux-arts de Paris, fera sa rentrée dans nos murs lundi prochain, 25, à 8 h. 13 du soir.

BOUSSIÈRES. — Il y a quelques jours, un cultivateur, M. Augustin Saint-Aubert, âgé de 39 ans, s'était rendu à l'écurie pour donner la nourriture à ses chevaux. L'un d'eux lui lança, dans une ruade, un coup de pied dans l'estomac.

Il expira trois heures plus tard.

LE MYSTÈRE DE FONTAINE-AU PIRE. — L'impossibilité où l'on est de trouver le cadavre de Potelle ne laisse pas que d'épaissir de plus en plus les ténèbres au milieu desquelles la justice cherche par tous les moyens à faire briller un rayon de lumière.

Certains indices laissaient croire que les époux Lenotte, après avoir enterré le cadavre de Potelle dans la fosse dont nous avons parlé dans notre numéro de jeudi dernier et qui a été découverte dans leur jardin, auraient réfléchi que cette inhumation ne présentait pas pour eux assez de chances de sécurité, et auraient résolu d'en finir avec ce cadavre gênant en le brûlant dans leur four.

Le parquet de Cambrai est de nouveau parti samedi, vers une heure, pour Fontaine-au-Pire, décidé à faire toutes les recherches qui pourront l'aider à trouver la clef de cet insondable mystère.

Les recherches n'ont pas été à la fin de la journée plus avancées qu'il y a huit jours ; C'est-à-dire que le corps du sieur Potelle, la victime, est toujours introuvable. Seulement, dans la maison du sieur Louis Lenotte, l'auteur présumé de cet assassinat, le garde a retrouvé un emballage plein de sang, qu'on a envoyé aussitôt à M. le Procureur de Cambrai, pour qu'il le fasse vérifier par des experts-chimistes, afin de savoir si c'est du sang humain, comme on le suppose.

BACHY. — Voici quelques-unes des dispositions de la procession qui, comme nous l'avons annoncé, doit avoir lieu lundi prochain.

M. le chanoine Bouchard, de Cambrai, présidera la cérémonie et adressera quelques paroles aux fidèles.

A neuf heures, une députation des cavaliers de Saint-Eloi, de Bachy, ira recevoir chaque paroisse à tour de rôle. Le point de concentration sera à l'endroit où l'on quitte la route nationale de Lille à St Amand pour se rendre à l'église du village. Les cavaliers sont priés d'attendre la députation qui doit leur faire les honneurs.

A dix heures, messe solennelle. Après la messe, la procession s'organisera sur la Place.

Un groupe de clairons ouvrira la marche ; il sera suivi par la paroisse Bourghelles, à laquelle Bachy reconnaissant accorde la première place.

Puis, viendront les autres paroisses, bannières en tête déployées.

VALENCIENNNES. — *Le vitriol.* — Un drame conjugal s'est passé jeudi, à onze heures du soir, rue d'Audreguies. Une dame H..., sachant son mari dans la maison d'une fille de mauvaise vie, nommée Vanesche, l'y alla trouver et jeta à la tête de sa maîtresse le contenu d'un litre de vitriol.

Celle-ci dut son salut à la difficulté éprouvée par le liquide à s'échapper avec abondance par le goulot de la bouteille, mais elle fut néanmoins gravement brûlée à la figure et la poitrine.

DUNKERQUE. — D'après un avis officiel les chiffres que nous avons publié sur les arrivages et le prix de vente de la tonne de morue d'Irlande doivent être rectifiés ainsi. Les trois bateaux chasseurs ont apportés 760 tonnes. La première pêche s'est vendue 106 fr. au lieu de 103, la deuxième 105 fr. au lieu de 98 et la troisième 95 au lieu de 88. Soit un écart entre la première et la dernière de 11 fr. et non de 25 fr. comme on nous l'avait d'abord indiqué.

— On télégraphie de Hull que le lougre *Notre-Dame des Dunes*, de Dunkerque, qui s'était échoué près Easington, n'a pu être renfloué et s'est brisé.

— L'affaire de la femme Dehouck, qui avait jeté son enfant dans la mer, pour faire disparaître les traces d'une faute commise avant son mariage, est remise à huitaine et reviendra, samedi prochain, devant le tribunal correctionnel. La femme Dehouck est inculpée de suppression d'enfant. Le petit cadavre n'ayant pu être retrouvé, par conséquent il n'a pas été prouvé que l'enfant était né viable et la question d'infanticide est écartée.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — *Concerts symphoniques.* — M. Lejeune, que l'Administration municipale vient de remplacer comme chef de la musique de la ville, va organiser une série de concerts symphoniques au profit des pauvres ; le premier de ces concerts aura lieu dans les jardins du Front-Sud, mercredi prochain, 27 juin.

Une double ascension. — M. Durnof, dont on se rappelle la périlleuse ascension de Calais du 31 août 1874, montera le 8 juillet prochain, à St-Pierre-lez-Calais, le ballon *Neptune*, cubant 1.200 mètres, il essayera de nouveau de traverser le détroit.

C'est à Calais et non à Boulogne que M. Lhoste essayera le 14 juillet pour la quatrième fois le voyage d'Angleterre.

— *Artillerie.* — M. le général de Freycheville arrivera à Calais le 24 juin avec un détachement composé de 27 officiers, 34 sous-officiers et soldats, 43 chevaux et 2 voitures, pour se rendre aux manœuvres de brigade.

SAINT-PIERRE LEZ-CALAIS. — *Cirque-Théâtre.* — Les murs du cirque-théâtre actuellement en construction, ont éprouvé un affaissement du côté de la rivière l'Abyme. Il est à craindre que cet accident n'entraîne un retard pour l'ouverture de cette salle.

— *Gaz.* — M. Dehenynin, président de la Compagnie du gaz qui éclaire St Pierre-lez-Calais, est venu pour avoir une conférence avec la commission nommée par le Conseil municipal pour traiter la question du gaz.

Cette entrevue a eu lieu aujourd'hui à l'Hôtel-de-Ville. M. Dehenynin a parfaitement reconnu que sa Compagnie avait fusionné avec une autre Compagnie, et cela sans l'assentiment des deux villes ainsi que le contrat l'exige.

Voyant sa position compromise. Il va demander à sa Compagnie l'autorisation d'abaisser le prix du mètre cube, qui est actuellement à 25 centimes.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 23 JUIN. — Henri Couplet, rue du Fresnoy, cour Daunais. — Hortense Theys, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu. — Léonie Couque, rue de Lannoy, 185.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 23 JUIN. — Julien Vandermeeren, 5 mois, rue de Croix, 64. — Léon Lorez, 24 jours, chemin des Conteaux, maisons Lestienne, 11. — Rosalie Roels, 66 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — Joseph Dselman, 39 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Sidonie Véremer, 32 ans, ménagère, Hôtel-Dieu.

MARIAGES du 23 juin. — Louis Lecomte, tisserand et Léonie Beaucamps, tisserande. — Henri Meyer, fileur et Irma Vanmullem, rattachense. — Victor Lemaire, mécanicien et Elise Vanhoutte, piqûrière. — Pierre Desmet, domestique et Célina Delaby, dévideuse. — Eugène Deraedt, plafonneur et Mélanie Dehaene, soignense.

Etat-Civil de Tourcoing. — NAISSANCE du 23 juin. — Bernadette Verplancke, chemin des Mottes. — Jean-Baptiste Descamps, rue du Moulin. — Jules Farvacque, pont de Neuville. — Jean-Baptiste Desoubrie, à la Marlière. — Emile Tanghe, au Br